Concours national de journaux scolaires 2013

publié le 21/11/2012

Lancement de la 7ème édition du CNJS

Descriptif :

Lancement de la 7ème édition du CNJS

Sommaire :

- Qui peut participer
- Comment participer
- Les jurys
- Les récompenses

En 2013 s'ouvre la 7ème édition du concours national de journaux scolaires, qui a déjà permis chaque année à des journaux de notre académie d'être primés au niveau national et académique.

Ces journaux ont été connus, reconnus pour leurs qualités mais aussi soutenus et accompagnés pour s'améliorer et donner toujours plus de place à l'expression des jeunes.



Le **Clemi**, l'**association Jets d'Encre** et la **Fondation Varenne** s'associent cette année encore pour vous proposer ce concours.

Dans l'académie de Poitiers, le concours est porté par l' **association Jets d'encre**, le Clemi Poitiers.
France Bleu et l'OCCE (association des coopératives scolaires) soutiennent le concours.

Le Concours National de journaux scolaires est organisé en partenariat avec les les **magazines Okapi et Phosphore** et **le Journal des Enfants.**

> **Nouveauté 2013** : un prix spécial sera remis par le ministère du droit des femmes au journal qui, dans sa catégorie, traitera le mieux, ou de manière la plus originale, le thème de "l'égalité fille - garçon".

La pratique du journal scolaire et lycéen est un vecteur important d' **éducation à la citoyenneté**, à travers un élément fondamental de la démocratie et un outil pour mettre en pratique de manière réfléchie la liberté d'expression : la presse, imprimée et aujourd'hui numérique.

La circulaire Vie lycéenne du 24 août 2010 réaffirme l'intérêt du journal dans les lycées, pour favoriser l'engagement et la responsabilité des lycéens notamment.

● Qui peut participer

Tous les élèves ayant réalisé un journal imprimé ou en ligne dans le courant de l'année scolaire 2012-13 peuvent participer au concours.

Si vous n'avez pas encore de journal, vous pouvez profiter de l'occasion du concours pour en créer un ! Jets d'encre propose un **kit pour créer son journal**. Et si vous ne savez pas bien ce que peut être un **journal en ligne**, consultez le **guide** joint à cet article !

Les journaux seront répartis en 4 catégories :

- Ecole : de la maternelle au cycle 3
- Collège : de la 6ème à la 3ème, SEGPA
- Lycée : de la seconde à la terminale, générale, technologique ou professionnelle
- Autres établissements : EREA, IME, UPI, classes d'hôpital ou pénitentiaires

● Comment participer

La fiche d'inscription et de renseignements ci-jointe sera renvoyée au plus tard le **12 mars 2013**, soit par mail à **clemi@ac-poitiers.fr** pour les journaux en ligne, soit par courrier avec les **10 exemplaires** du journal choisi pour participer au concours à :

Rectorat de Poitiers-Clemi
Anne De Bois
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers Cedex

La date limite de réception des journaux est fixée au **12 mars 2013.**

● Les jurys

Le **jury académique** se réunira le 9 avril 2013 pour choisir 3 journaux de chaque catégorie en ligne et papier qui recevront une dotation.
Certains de ces journaux pourront être proposés à la sélection nationale.
Le **jury académique** sera composé de formateurs Clemi, de la DAVL ou/et du Proviseur Vie Scolaire, d'animateurs culturels, d'élèves élus au CAVL, de représentants de l'OCCE et de Jets d'encre, de professionnels de la presse.

Le jury national se réunira le 7 mai 2013 et la remise des prix nationale aura lieu le 5 juin 2013.

Tant au niveau académique que national, les journaux seront sélectionnés en fonction de leurs qualités visuelles, rédactionnelles, de leur identité et de leur inscription dans un projet.
Une **fiche conseil** pour les journaux en ligne et une fiche conseil pour les journaux imprimés sont disponibles sur le site du concours, sur la page "académie de Poitiers".

● Les récompenses

Les journaux sélectionnés au niveau académique recevront une offre d'abonnement de 3 mois proposée par les éditions Bayard, ou le Journal des Enfants.
Deux ouvrages liés à la presse seront également offerts par le Clemi.

L'association Jets d'Encre offrira en outre à tous les rédacteurs de plus de 11 ans, la **carte de presse jeune**. Jets d'encre remettra en plus aux journaux sélectionnés dans les catégories "collège" et "lycée", **400€ de dotation en matériel informatique**.

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur le site dédié au concours.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.